

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2016
DE 9 H 30 à 10 H 30

DELIBERATION N° 2016 - 08

Objet : Adoption du compte administratif 2015

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 30 juin 2016, sous la présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, Président du SMIRT,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2015 voté le 26 Janvier 2015,

Vu le Budget Supplémentaire voté le 15 Juin 2015,

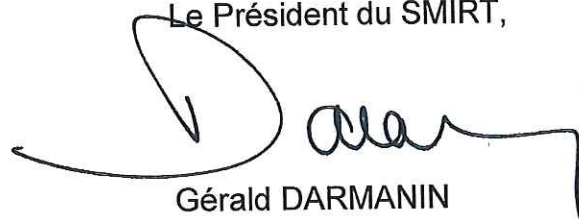
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

DECIDE

D'approuver le compte administratif pour l'année 2015, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 2 208 064.70 € et un excédent en investissement de 103 005.65 €.

Le résultat annuel de l'exercice 2015 présente un excédent en fonctionnement de 1 058 412.51 € et un excédent en investissement de 114 715.54 €.

Le Président du SMIRT,



Gérald DARMANIN



4

5

6

7

8

9

10

11

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département: NORD
PAIERIE REGIONALE
SMIRT

COMMUNE LILLE

NUMÉRO SIRET : 200023505-00015

POSTE COMPTABLE : 059080

Commune de plus de 10 000 hab

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2015

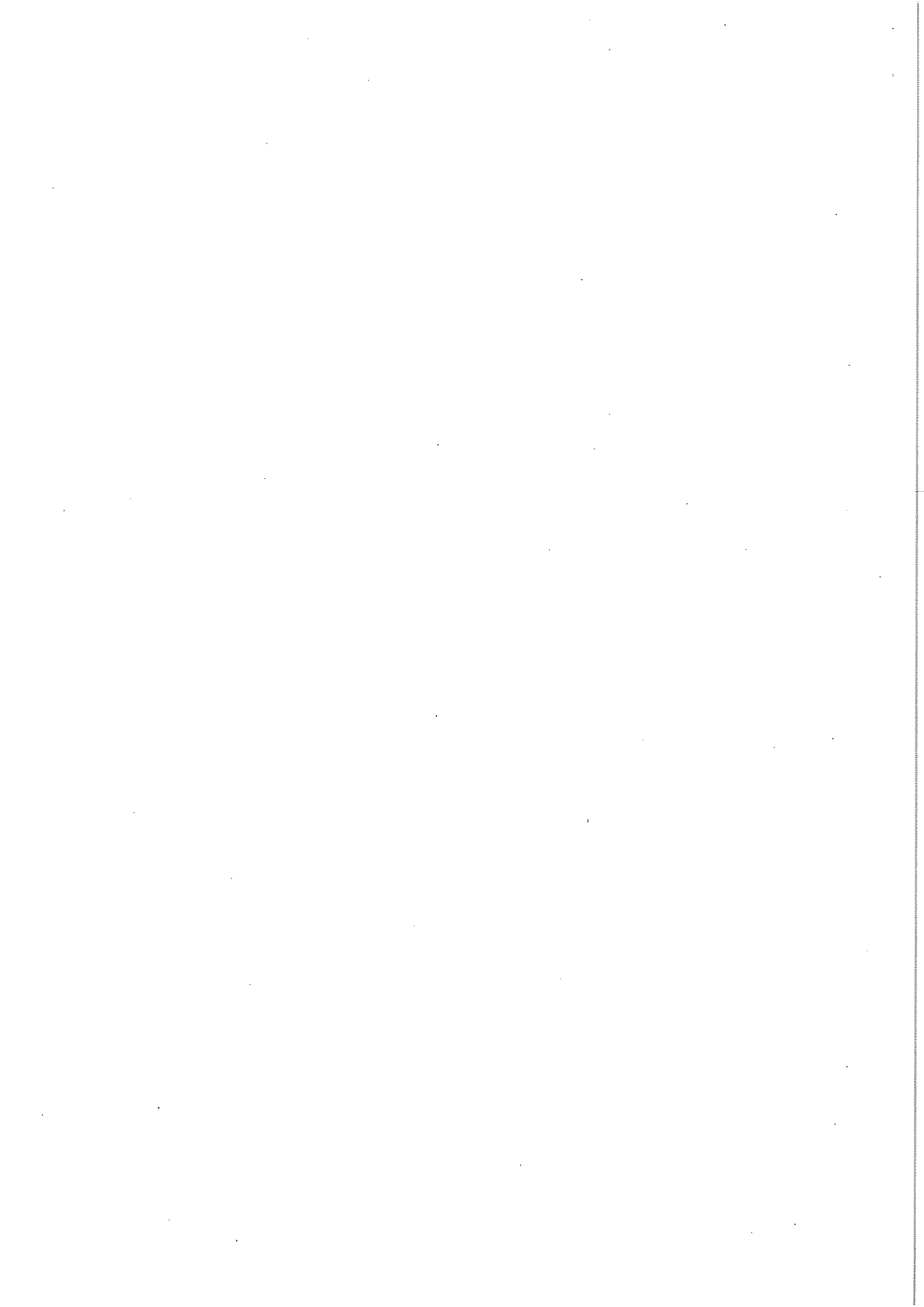


SOMMAIRE

PAGES		Jointes	Sans objet
	I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		
p. 1 / 1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p. 2 / 2	B - Modalités de vote du budget		
	II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
p. 3 / 3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p. 4 / 4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p. 5 / 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p. 6 / 6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p. 7 / 7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - VOTE DU BUDGET		
	A Section de FONCTIONNEMENT		
p. 8 / 10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p. 11 / 11	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B Section d' INVESTISSEMENT		
p. 12 / 12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p. 13 / 13	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES		
	A Eléments du bilan		
	A1 Présentation croisée par fonction	X	
p. 14 / 16	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p. 17 / 38	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p. 39 / 60	A2.1 Etat de la dette - Détail des Crédits de trésorerie	X	
p. 61 / 61	A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p. 62 / 62	A2.3 Etat de la dette - Répartition emprunts par structure de taux	X	
p. 63 / 63	A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 64 / 64	A2.5 Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p. 65 / 65	A2.6 Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p. 66 / 66	A2.7 Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p. 67 / 67	A2.8 Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p. 68 / 68	A2.9 Etat de la dette - Autres dettes	X	
p. 69 / 69	A3 Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p. 70 / 70	A4 Etat des provisions	X	
p. 71 / 71	A5 Etalement des provisions	X	
p. 72 / 72	A6.1 Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p. 73 / 73	A6.2 Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p. 74 / 74	A7.21 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.22 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.31 Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.32 Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p. 75 / 75	A8 Etat des charges transférées	X	
p. 76 / 76	A9 Détail des Opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p. 77 / 77	A10.3 Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 Etat des travaux en régie		X
	A12 Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subventions globale		
	B Engagements hors bilan	X	
p. 78 / 78	B1.1 Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p. 79 / 79	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
p. 80 / 80	B1.3 Etat des contrats de crédit-bail	X	
p. 81 / 81	B1.4 Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p. 82 / 82	B1.5 Etat des autres engagements donnés	X	
p. 83 / 83	B1.6 Etat des Engagements reçus	X	
p. 84 / 84	B1.7 Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p. 85 / 85	B2.1 Etat des autorisations de programme et des crédits de paiements afférents	X	
p. 86 / 86	B2.2 Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiements afférents	X	
p. 87 / 87	B3 Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	

SOMMAIRE

	C Autres éléments d'informations		
p. 88 / 89	C1.1 Etat du personnel	X	
p. 90 / 90	C1.2 Actions de formations des élus	X	
p. 91 / 91	C2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p. 92 / 92	C3.1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p. 93 / 93	C3.2 Liste des établissements publics créés	X	
p. 94 / 94	C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p. 95 / 95	C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p. 96 / 96	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p. 97 / 97	C3.6 Identification des flux croisés		
	D Décisions en matière des taux - Arrêté et signatures	X	
p. 98 / 98	D1 Décisions en matière de taux	X	
p. 99 / 99	D2 Signatures		



I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	0
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : -----	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	0.00	0.00
2	Produits des impositions directes par habitant	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brute par habitant	0.00	0.00
5	En cours de la dette par habitant	0.00	0.00
6	Dotation Globale de Fonctionnement par habitant	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal (2)	0.00	0.00
9	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
11	En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)	0.00	0.00

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de préparation de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus. (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirés les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- avec les chapitres 'Opérations d'équipement' de l'état III B3;
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitres de dépense 'Opération d'équipement'.

III - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° du)

- (1) Rappeler les modalités au vote du budget
- (2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.
- (3) rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 335 023.31	G 2 393 435.82
	Section d'investissement	B 2 182.41	H 116 897.95

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 149 652.19 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 11 709.89 (si déficit)	J (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	1 348 915.61 =A+B+C+D	3 659 985.96 =G+H+I+J
---------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1	=E+F	=K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 335 023.31	=G+I+K 3 543 088.01
	Section d'investissement	=B+D+F 13 892.30	=H+J+L 116 897.95
	TOTAL CUMULE	1 348 915.61 =A+B+C+D+E+F	3 659 985.96 =G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-I)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 402 734.85	958 689.38	35 667.74		1 408 377.73
012	Charges de personnel et frais assimilés	760 279.00	307 331.18			452 947.82
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	34 500.00	28 076.95			6 423.05
Total des dépenses de gestion courante		3 197 513.85	1 294 097.51	35 667.74		1 867 748.60
66	CHARGES FINANCIÈRES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000.00	70.00			6 930.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (1)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 204 513.85	1 294 167.51	35 667.74		1 874 678.60
023	Virement à la section d'investissement (2)	4 816 395.16				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	18 604.84	5 188.06			13 416.78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 835 000.00	5 188.06			13 416.78
TOTAL		8 039 513.85	1 299 355.57	35 667.74		1 888 095.38

Pour information	(3)	0.00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-I)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET		415.67			- 415.67
73	IMPÔTS ET TAXES	600 000.00	550 336.36			49 663.64
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 289 861.66	1 836 461.66			4 453 400.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 667.44			-5 667.44
Total des recettes de gestion courante		6 889 861.66	2 392 881.13			4 496 980.53
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		554.69			- 554.69
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 889 861.66	2 393 435.82			4 496 425.84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		6 889 861.66	2 393 435.82			4 496 425.84

Pour information	(3)	1 149 652.19				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) D 023 = R 021; DI 040=RF 042; RI 040= DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de reports ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (Lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale au profit d'un service public non personnalisé quelle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9)

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00	2 182.41		97 817.59
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	100 000.00	2 182.41		97 817.59
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	100 000.00	2 182.41		97 817.59
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)				
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	100 000.00	2 182.41		97 817.59
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(3) 11 709.89			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	111 709.89	111 709.89		
138	Autres Subventions d'investissement non-transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	111 709.89	111 709.89		
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	111 709.89	111 709.89		
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	4 816 395.16			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)	18 604.84	5 188.06		13 416.78
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 835 000.00	5 188.06		13 416.78
	TOTAL	4 946 709.89	116 897.95		13 416.78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(3) 0.00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	994 357.12		994 357.12
012	Charges de personnel et frais assimilés	307 331.18		307 331.18
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 076.95		28 076.95
66	CHARGES FINANCIÈRES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	70.00		70.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		5 188.06	5 188.06
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 329 835.25	5 188.06	1 335 023.31

Pour information			0.00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
	Total des Opérations d'équipement			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 182.41		2 182.41
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
Dépenses d'Investissement - Total		2 182.41		2 182.41

Pour information			11 709.89
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	415.67		415.67
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	550 336.36		550 336.36
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 836 461.66		1 836 461.66
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 667.44		5 667.44
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	554.69		554.69
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	2 393 435.82		2 393 435.82

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement Reporté de N-1				1 149 652.19
---	--	--	--	--------------

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	111 709.89		111 709.89
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 188.06	5 188.06
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
	Recettes d'Investissement - Total	111 709.89	5 188.06	116 897.95

Pour information R 001 Solde d'exécution positif Reporté de N-1				
--	--	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 402 734.85	958 689.38	35 667.74		1 408 377.73
60.	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	6 893.83	791.87			6 101.96
601	Achats stockés - Matières premières (et fourni					
6011	Matières prem. et fournitures autres que terra					
6015	Terrains à aménager					
602	Achats stockés - autres approvisionnements					
6021	Matières consommables					
60221	Combustibles et carburants					
60222	Produits d'entretien					
60224	Fournitures administratives					
60228	Autres fournitures consommable					
6023	Alimentation					
6032	Variations des stocks autres approvisionnement					
604	Achats d'études, prestations de services					
6041	Achats d'études					
6042	Achats des prestations de services					
6045	Achats d'études, prestations de services (terr					
605	Achat de matériel, équipements et travaux					
606	Achats non stockés de matières et fournitures	6 893.83	791.87			6 101.96
60611	Eau et assainissement					
60612	+nergie - +lectricité					
60618	Autres fournitures non stockab					
60624	Produits de traitement					
60628	Autres fournitures non stockées	2 000.00				2 000.00
60631	Fournitures d'entretien					
60632	Fournitures de petit équipement		169.93			- 169.93
6064	Fournitures administratives	4 893.83	621.94			4 271.89
6068	Autres matières et fournitures					
607	Achats de marchandises					
6078	Autres marchandises					
61	SERVICES EXTÉRIEURS	2 146 697.00	816 340.55	368.75		1 329 987.70
611	Contrats de prestations de services	1 566 697.00	285 228.30	368.75		1 281 099.95
6132	Locations immobilières					
614	Charges locatives et de copropriété					
61558	Autres biens mobiliers					
616	Primes d'assurances	13 000.00	6 472.06			6 527.94
617	Etudes et recherches	547 000.00	522 504.82			24 495.18
6182	Documentation générale et tech	14 000.00	215.00			13 785.00
6184	Versements des organismes de					
6185	Frais de colloques et séminaires	6 000.00	849.46			5 150.54
6188	Autres frais divers		1 070.91			-1 070.91
619	Rabais, Remises et Ristournes obtenus sur serv					
62.	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	249 144.02	141 556.96	35 298.99		72 288.07
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 500.00	19 984.25			2 515.75
6225	Indemnités au comptable et aux	1 500.00	389.75			1 110.25
6226	Honoraires		19 594.50			-19 594.50
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000.00				21 000.00
623	Publicité, publications, relations publiques	8 000.00	3 429.29	1 492.00		3 078.71
6231	Annonces et insertions	5 000.00	2 160.00	1 080.00		1 760.00
6232	Fûtes et cérémonies	3 000.00	774.89	412.00		1 813.11
6236	Catalogues et imprimés		158.40			- 158.40
6237	Publications		336.00			- 336.00

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
625	Déplacements, missions et réceptions	9 000.00	394.90			8 605.10
6251	Voyages et déplacements	9 000.00	333.90			8 666.10
6256	Missions		61.00			-61.00
627	Services bancaires et assimilés					
628	Divers	209 644.02	117 748.52	33 806.99		58 088.51
6281	Concours divers (cotisations...)	300.00	10 329.82			-10 029.82
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 244.02	6 768.00	676.80		1 799.22
62871	A la collectivité de rattachement	98 400.00				98 400.00
62878	A d'autres organismes	101 700.00	100 650.70	33 130.19		-32 080.89
012	Charges de personnel et frais assimilés	760 279.00	307 331.18			452 947.82
621	Personnel extérieur au service	219 500.00	24 155.34			195 344.66
6215	Personnel affecté par la collectivité					
6218	Autre personnel extérieur	219 500.00	24 155.34			195 344.66
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	1 851.00	1 979.34			- 128.34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	151.00	118.00			33.00
6336	Cotisations au centre national	1 700.00	1 861.34			- 161.34
64	CHARGES DE PERSONNEL	538 928.00	281 196.50			257 731.50
64111	Rémunération principale	77 000.00	76 718.71			281.29
64131	Rémunérations	289 500.00	121 016.83			168 483.17
6451	Cotisations O.U.R.S.S.A.F.	108 428.00	40 928.00			67 500.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	56 000.00	29 022.72			26 977.28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000.00	6 648.00			352.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		112.89			- 112.89
6471	Prestations versées pour le co					
6475	Médecine du travail, pharmacie		69.00			-69.00
6488	Autres charges	1 000.00	6 680.35			-5 680.35
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	34 500.00	28 076.95			6 423.05
6532	Frais de mission des maires et conseillers	6 500.00	76.95			6 423.05
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	28 000.00	28 000.00			
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 197 513.85	1 294 097.51	35 667.74		1 867 748.60
66	CHARGES FINANCIÈRES (b)					
66111	Intérêts réglés à l'échéance					
661131	Aux communes membres du GFP					
661138	A d'autres tiers					
6615	Intérêts des comptes courants					
6616	Intérêts bancaires et sur opérations					
6618	Intérêts des autres dettes					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	7 000.00	70.00			6 930.00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	7 000.00				7 000.00
6712	Amendes fiscales et pénales		70.00			-70.00
6745	Subventions aux personnes de droit privé					
022	Dépenses imprévues (e)					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 204 513.85	1 294 167.51	35 667.74		1 874 678.60
023	Virement à la section d'investissement	4 816 395.16				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	18 604.84	5 188.06			13 416.78
66112	Intérêts, rattachement des ICNE					
6811	Dotations aux amortissements d	18 604.84	5 188.06			13 416.78
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVEST.	4 835 000.00	5 188.06			13 416.78

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (7)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 835 000.00	5 188.06			13 416.78
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 039 513.85	1 299 355.57	35 667.74		1 888 095.38

Pour Information	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040

(5) dont 675 et 676.

(6) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

**COMITE SYNDICAL DU 30 JUIN 2016
DE 9 H 30 à 10 H 30**

DELIBERATION N° 2016 - 14

Vu le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 30 juin 2016 sous la présidence de Monsieur Gérald DARMANIN, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 Décembre 2009 et plus particulièrement l'article n°7 qui précise que « les fonctions d'agent comptable du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport sont assurés par le Payeur Régional »,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu l'arrêté interministériel du 12 Juillet 1990 fixant les conditions de l'attribution au Payeur Régional de l'indemnité de conseil et d'assistance en matière économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à :

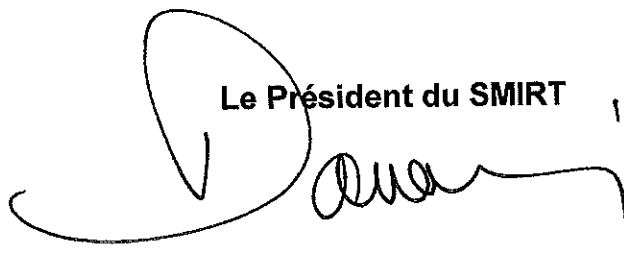
- l'établissement des documents budgétaires et comptables,
- la gestion financière, l'analyse budgétaire et financière et de la trésorerie,
- la mise en œuvre des réglementations économiques budgétaires et financières,

Considérant la nécessité de statuer sur l'octroi de l'indemnité de conseil et d'assistance,

DECIDE

L'attribution au Payeur Régional d'une indemnité de conseil calculée par application des taux tels qu'ils sont mentionnés dans le Décret du 12 juillet 1990 notamment aux articles 4 et 5.

Le Président du SMIRT



Gérald DARMANIN

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
619	Rabais, Remises et Ristournes obtenus sur serv					
629	Rabais, remises, ristournes sur serv. extérieu					
64.	CHARGES DE PERSONNEL					
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel					
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale					
6479	Remboursement sur autres charges sociales					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV		415.67			- 415.67
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.					
70388	Autres redevances et recettes diverses					
70878	par d'autres redevables		415.67			- 415.67
73	IMPÔTS ET TAXES	600 000.00	550 336.36			49 663.64
7318	Autres impôts locaux ou assimi					
7342	Versement de transport	600 000.00	550 336.36			49 663.64
73942	Reversement sur taxes de versement de transpor					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 289 861.66	1 836 461.66			4 453 400.00
74718	Autres	179 200.00				179 200.00
7472	Régions	4 638 455.88	1 260 605.88			3 377 850.00
7473	Départements	956 743.48	258 132.48			698 611.00
74758	Autres regroupements	330 697.28	140 497.40			190 199.88
7478	Autres organismes	184 765.02	177 225.90			7 539.12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5 667.44			-5 667.44
758	Produits divers de gestion courante		5 667.44			-5 667.44
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	6 889 861.66	2 392 881.13			4 496 980.53
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		554.69			- 554.69
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant		554.69			- 554.69
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
7811	Reprises sur amortissements de					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	6 889 861.66	2 393 435.82			4 496 425.84
042	Opérations d'ordre de transfert entre (3) sections					
79.	TRANSFERTS DE CHARGES					
796	Transferts de charges financières					
797	Transferts de charges exceptionnelles					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la (6) section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 889 861.66	2 393 435.82			4 496 425.84

Pour Information	1 149 652.19
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
- (4) dont 776.
- (5) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000.00	2 182.41		97 817.59
2135	Installations générales, agencements, aménagement				
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 705.87		-1 705.87
2184	Mobilier	100 000.00	476.54		99 523.46
	Total des dépenses d'équipement	100 000.00	2 182.41		97 817.59
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)				
041	Opérations patrimoniales (7)				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		100 000.00	2 182.41		97 817.59
Pour Information		11 709.89			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre DI 040 = RF 042

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) dont 192 ;

(7) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	111 709.89	111 709.89		
10222	F.C.T.V.A.				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	111 709.89	111 709.89		
	Total des recettes financières	111 709.89	111 709.89		
	TOTAL DES OPERATIONS REELLES	111 709.89	111 709.89		
021	Virement de la section de fonctionnement	4 816 395.16			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (3)	18 604.84	5 188.06		13 416.78
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	700.39			700.39
2184	Mobilier	11 832.45			11 832.45
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		184.38		- 184.38
28184	Mobilier		5 003.68		-5 003.68
28283	Matériel de bureau et matériel	6 072.00			6 072.00
	TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT	18 604.84	5 188.06		13 416.78
041	Opérations patrimoniales (5)				
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	4 835 000.00	5 188.06		13 416.78
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 946 709.89	116 897.95		13 416.78

Pour Information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 = DF 042.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

IV

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A1

LIBELLE	Non ventilable 01	0 Services généralistes des administrations	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

Réalizations (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	2 182.41											2 182.41
- Equipements municipaux (2)	2 182.41											2 182.41
- Equipements non-municipaux (204)(3)												
- Opérations financières												
Dépenses d'ordre												
Solde d'exécution reporté de N-1	11 709.89											11 709.89
Total dépenses	13 892.30											13 892.30
Total recettes	116 897.95											116 897.95
Solde d'investissement	103 005.65											103 005.65

Restes à réaliser au 31/12/N												
Total RAR Dépenses												
Total RAR Recettes												
Solde RAR d'investissement												

FONCTIONNEMENT

Réalizations (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	1 335 023.31											1 335 023.31
Total recettes	2 393 435.82											2 393 435.82
Solde de fonctionnement	1 058 412.51											1 058 412.51

Restes à réaliser au 31/12/N												
Total RAR Dépenses												
Total RAR Recettes												
Solde RAR de fonctionnement												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins un tel commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engendrés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptable la plus grande (2) ou bien de la structure intercommunale (3) ou bien ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

AI

LIBELLE	Non ventilable 01	0 Services généralistes des administrations	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT												
010 Comptes de stocks et encours												
020 Dépenses imprévues												
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES												
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT												
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES												
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS												
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
204 Subventions d'équipement versées												
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 182.41											2 182.41
2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 705.87											1 705.87
2184 Mobilier	476.54											476.54
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION												
23 IMMOBILISATIONS EN COURS												
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHEES A												
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES												
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE												
040 Opérations d'ordre de transfert entre section												
041 Opérations patrimoniales												
001 Solde d'exécution reporté de N-1	11 709.89											

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT												
010 Comptes de stocks et encours												
024 Produits de cessions d'immobilisations												
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES												
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT												
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES												
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS												
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES												
204 Subventions d'équipement versées												
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION												
23 IMMOBILISATIONS EN COURS												
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHEES A												
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES												
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE												
021 Virement de la section de fonctionnement												
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 188.06											5 188.06
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	184.38											184.38
28184 Mobilier	5 003.68											5 003.68
041 Opérations patrimoniales												
001 Solde d'exécution reporté de N-1												

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

LIBELLE	Non ventilable 01	0 Services général des administrations	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------	--	---	-------------------------------	-----------	------------------------	--------------------------------------	-----------	------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT												
011 Charges à caractère général	994 357.12											994 357.12
60632 Fournitures de petit équipement	169.93											169.93
6064 Fournitures administratives	621.94											621.94
611 Contrats de prestations de services	285 597.05											285 597.05
616 Primes d'assurances	6 472.06											6 472.06
617 Etudes et recherches	522 504.82											522 504.82
6182 Documentation générale et tech	215.00											215.00
6185 Frais de colloques et séminaires	849.46											849.46
6188 Autres frais divers	1 070.91											1 070.91
6225 Indemnités au comptable et aux	389.75											389.75
6236 Honoraires	19 594.50											19 594.50
6231 Annonces et insertions	3 240.00											3 240.00
6232 Fêtes et célébrations	1 186.89											1 186.89
6236 Catalogues et imprimés	158.40											158.40
6237 Publications	336.00											336.00
6231 Voyages et déplacements	333.90											333.90
6236 Missions	61.00											61.00
6281 Concours divers (cotisations...)	10 329.82											10 329.82
6283 Frais de nettoyage des locaux	7 444.80											7 444.80
62878 A d'autres organismes	133 780.89											133 780.89
012 Charges de personnel et frais assimilés	307 331.18											307 331.18
6218 Autre personnel extérieur	24 155.34											24 155.34
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	118.00											118.00
6336 Cotisations au centre national	1 861.34											1 861.34
64111 Rémunération principale	76 718.71											76 718.71
64131 Rémunérations	121 016.83											121 016.83
6451 Cotisations O.P.I.R.S.S.A.F.	40 928.00											40 928.00
6453 Cotisations aux caisses de ret	29 022.72											29 022.72
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 648.00											6 648.00
6455 Cotisations pour assurance du	112.89											112.89
6475 Médécine du travail, pharmacie	69.00											69.00
6488 Autres charges	6 680.35											6 680.35
014 Atténuation de produits												
022 Dépenses imprévues												
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 076.95											28 076.95
6532 Frais de mission des maires et conseillers	76.95											76.95
6574 Subventions de fonctionnement aux associations	28 000.00											28 000.00
66 CHARGES FINANCIÈRES												
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	70.00											70.00
6712 Amendes fiscales et pénales	70.00											70.00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET												

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

AI

LIBELLE	Non ventilable 01	0 Services généraux des administrations	1 Sécurité et sécurité publiques	2 Enseignement - formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL

FONCTIONNEMENT

023 Virement à la section d'investissement												
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 188.06											5 188.06
6811 Dotations aux amortissements d'	5 188.06											5 188.06
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section												
002 Déficit de fonctionnement reporté												

FONCTIONNEMENT

RECETTES												
013 Atténuation de charges												
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET	415.67											415.67
70878 par d'autres redevables	415.67											415.67
73 IMPÔTS ET TAXES	550 336.36											550 336.36
7342 Versement de transport	550 336.36											550 336.36
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 836 461.66											1 836 461.66
7472 Régions	1 260 605.88											1 260 605.88
7473 Départements	258 132.48											258 132.48
74738 Autres regroupements	140 497.40											140 497.40
7478 Autres organismes	177 225.90											177 225.90
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 667.44											5 667.44
758 Produits divers de gestion courante	5 667.44											5 667.44
76 PRODUITS FINANCIERS												
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	554.69											554.69
773 Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	554.69											554.69
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS												
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections												
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section												
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 149 652.19											

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 0: Services généraux des administrations publique

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales					TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	1 335 023.31								1 335 023.31
002 Déficit de fonctionnement reporté									
011 Charges à caractère général	994 357.12								994 357.12
012 Charges de personnel et frais assimilés	307 331.18								307 331.18
014 Atténuation de produits									
022 Dépenses imprévues									
023 Virement à la section d'investissement									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 188.06								5 188.06
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	28 076.95								28 076.95
66 CHARGES FINANCIERES									
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	70.00								70.00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE	2 393 435.82								2 393 435.82
002 Excédent de fonctionnement reporté									
013 Atténuation de charges									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	415.67								415.67
73 IMPÔTS ET TAXES	550 336.36								550 336.36
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 836 461.66								1 836 461.66
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	5 667.44								5 667.44
76 PRODUITS FINANCIERS									
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	554.69								554.69
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE	1 058 412.51								1 058 412.51

	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES DE L'EXERCICE							
002 Déficit de fonctionnement reporté							
011 Charges à caractère général							
012 Charges de personnel et frais assimilés							
014 Atténuation de produits							
022 Dépenses imprévues							
023 Virement à la section d'investissement							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES

IV

Fonction 0: Services généraux des administrations publiques

A1.1

	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres
65 AUTRES CHARGES DE GESTION							
66 CHARGES FINANCIÈRES							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
002 Excédent de fonctionnement reporté							
013 Atténuation de charges							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE							
73 IMPÔTS ET TAXES							
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION							
76 PRODUITS FINANCIERS							
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES

IV
A1.1

Fonction 1: Sécurité et salubrité publiques

	11 Sécurité interne	12 Hygiène et salubrité								TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
002 Déficit de fonctionnement reporté										
011 Charges à caractère général										
012 Charges de personnel et frais assimilés										
014 Atténuation de produits										
022 Dépenses imprévues										
023 Virement à la section d'investissement										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
65 AUTRES CHARGES DE GESTION										
66 CHARGES FINANCIÈRES										
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
002 Excédent de fonctionnement reporté										
013 Atténuation de charges										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE										
73 IMPÔTS ET TAXES										
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION										
76 PRODUITS FINANCIERS										
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et	114 Autres services de protection
DEPENSES DE L'EXERCICE					
002 Déficit de fonctionnement reporté					
011 Charges à caractère général					
012 Charges de personnel et frais assimilés					
014 Atténuation de produits					
022 Dépenses imprévues					
023 Virement à la section d'investissement					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					

IV - ANNEXES

IV

Fonction 1: Sécurité et salubrité publiques

A1.1

	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et	114 Autres services de protection
65 AUTRES CHARGES DE GESTION					
66 CHARGES FINANCIERES					
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET					
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES DE L'EXERCICE					
002 Excédent de fonctionnement reporté					
013 Atténuation de charges					
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE					
73 IMPÔTS ET TAXES					
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION					
76 PRODUITS FINANCIERS					
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES

IV

Fonction 2: Enseignement - formation

A1.1

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE							
002 Déficit de fonctionnement reporté							
011 Charges à caractère général							
012 Charges de personnel et frais assimilés							
014 Atténuation de produits							
022 Dépenses imprévues							
023 Virement à la section d'investissement							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
65 AUTRES CHARGES DE GESTION							
66 CHARGES FINANCIERES							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET							
Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
002 Excédent de fonctionnement reporté							
013 Atténuation de charges							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE							
73 IMPÔTS ET TAXES							
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION							
76 PRODUITS FINANCIERS							
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

	211 Écoles maternelles	212 Écoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 2: Enseignement - formation

A1.1

	211 Écoles maternelles	212 Écoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIÈRES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 3: Culture

A1.1

	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle				TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIERES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

	311 Expression musicale, lyrique	312 Arts plastiques et autres	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES										IV
Fonction 3: Culture										A1.1

	311 Expression musicale, lyrique	312 Arts plastiques et autres	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIÈRES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 4: Sport et jeunesse

A1.1

	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse							TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
002 Déficit de fonctionnement reporté										
011 Charges à caractère général										
012 Charges de personnel et frais assimilés										
014 Atténuation de produits										
022 Dépenses imprévues										
023 Virement à la section d'investissement										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
65 AUTRES CHARGES DE GESTION										
66 CHARGES FINANCIÈRES										
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
002 Excédent de fonctionnement reporté										
013 Atténuation de charges										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE										
73 IMPÔTS ET TAXES										
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION										
76 PRODUITS FINANCIERS										
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 4: Sport et jeunesse

A1.1

	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIERES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 5: Interventions sociales et santé

	51 Santé	52 Interventions sociales								TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
002 Déficit de fonctionnement reporté										
011 Charges à caractère général										
012 Charges de personnel et frais assimilés										
014 Atténuation de produits										
022 Dépenses imprévues										
023 Virement à la section d'investissement										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
65 AUTRES CHARGES DE GESTION										
66 CHARGES FINANCIÈRES										
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
002 Excédent de fonctionnement reporté										
013 Atténuation de charges										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE										
73 IMPÔTS ET TAXES										
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION										
76 PRODUITS FINANCIERS										
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

	510 Services communs	511 Dispensaires et autres	512 Actions de prévention	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Actions en faveur de	523 Actions en faveur des	524 Autres services
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 5: Interventions sociales et santé

A1.1

	510 Services communs	511 Dispensaires et autres	512 Actions de prévention	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Actions en faveur de	523 Actions en faveur des	524 Autres services
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIÈRES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 6: Famille

	60 Services communs	61 Services en faveur des	62 Actions en faveur de la	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies				TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE									
002 Déficit de fonctionnement reporté									
011 Charges à caractère général									
012 Charges de personnel et frais assimilés									
014 Atténuation de produits									
022 Dépenses imprévues									
023 Virement à la section d'investissement									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
65 AUTRES CHARGES DE GESTION									
66 CHARGES FINANCIERES									
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
002 Excédent de fonctionnement reporté									
013 Atténuation de charges									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE									
73 IMPÔTS ET TAXES									
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION									
76 PRODUITS FINANCIERS									
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78 REPRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

C.A. 2015	
IV - ANNEXES	IV
Fonction 6: Famille	A1.1

IV - ANNEXES

IV
A1.1

Fonction 7: Logement

	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la					TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE									
002 Déficit de fonctionnement reporté									
011 Charges à caractère général									
012 Charges de personnel et frais assimilés									
014 Atténuation de produits									
022 Dépenses imprévues									
023 Virement à la section d'investissement									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
65 AUTRES CHARGES DE GESTION									
66 CHARGES FINANCIERES									
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
002 Excédent de fonctionnement reporté									
013 Atténuation de charges									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE									
73 IMPÔTS ET TAXES									
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION									
76 PRODUITS FINANCIERS									
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

IV - ANNEXES

IV

Fonction 7: Logement

A1.1

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

	81 Services urbains	82 Aménagement urbain								TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
002 Déficit de fonctionnement reporté										
011 Charges à caractère général										
012 Charges de personnel et frais assimilés										
014 Atténuation de produits										
022 Dépenses imprévues										
023 Virement à la section d'investissement										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
65 AUTRES CHARGES DE GESTION										
66 CHARGES FINANCIÈRES										
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
002 Excédent de fonctionnement reporté										
013 Atténuation de charges										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE										
73 IMPÔTS ET TAXES										
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION										
76 PRODUITS FINANCIERS										
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78 REPRISSES SUR AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Équipements de voirie
DEPENSES DE L'EXERCICE									
002 Déficit de fonctionnement reporté									
011 Charges à caractère général									
012 Charges de personnel et frais assimilés									
014 Atténuation de produits									
022 Dépenses imprévues									
023 Virement à la section d'investissement									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

	810	811	812	813	814	815	816	820	821
	Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement des	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Équipements de voirie
65 AUTRES CHARGES DE GESTION									
66 CHARGES FINANCIERES									
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
002 Excédent de fonctionnement reporté									
013 Atténuation de charges									
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section									
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE									
73 IMPÔTS ET TAXES									
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS									
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION									
76 PRODUITS FINANCIERS									
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS									
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

	83 Environnement									TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
002 Déficit de fonctionnement reporté										
011 Charges à caractère général										
012 Charges de personnel et frais assimilés										
014 Atténuation de produits										
022 Dépenses imprévues										
023 Virement à la section d'investissement										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
65 AUTRES CHARGES DE GESTION										
66 CHARGES FINANCIÈRES										
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES										
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
002 Excédent de fonctionnement reporté										
013 Atténuation de charges										
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections										
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section										
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE										
73 IMPÔTS ET TAXES										
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS										
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION										
76 PRODUITS FINANCIERS										
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS										
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

	822 Voirie communale et	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES DE L'EXERCICE							
002 Déficit de fonctionnement reporté							
011 Charges à caractère général							
012 Charges de personnel et frais assimilés							
014 Atténuation de produits							
022 Dépenses imprévues							
023 Virement à la section d'investissement							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

IV

A1.1

	822 Voirie communale et	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de	833 Préservation du milieu naturel
65 AUTRES CHARGES DE GESTION							
66 CHARGES FINANCIERES							
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
002 Excédent de fonctionnement reporté							
013 Atténuation de charges							
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections							
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE							
73 IMPÔTS ET TAXES							
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS							
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION							
76 PRODUITS FINANCIERS							
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS							
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES

IV

A1.1

Fonction 9: Action économique

	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et	93 Aides à l'énergie, aux industries	94 Aides au commerce et aux	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE								
002 Déficit de fonctionnement reporté								
011 Charges à caractère général								
012 Charges de personnel et frais assimilés								
014 Atténuation de produits								
022 Dépenses imprévues								
023 Virement à la section d'investissement								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
65 AUTRES CHARGES DE GESTION								
66 CHARGES FINANCIERES								
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
002 Excédent de fonctionnement reporté								
013 Atténuation de charges								
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE								
73 IMPÔTS ET TAXES								
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION								
76 PRODUITS FINANCIERS								
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS								
78 REPRSES SUR AMORTISSEMENTS ET								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

IV - ANNEXES		IV
Fonction 9: Action économique		A1.1

IV - ANNEXES

V

Fonction 0: Services généraux des administrations publiques

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales				TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE	2 182.41							2 182.41
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								2 182.41
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 182.41							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								116 897.95
Restes à réaliser au 31/12	116 897.95							
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								5 188.06
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 188.06							
041 Opérations patrimoniales								111 709.89
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET	111 709.89							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12	114 715.54							114 715.54
SOLDE								
	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	
DEPENSES DE L'EXERCICE								

IV - ANNEXES

IV

Fonction 0: Services généraux des administrations publiques

A1.2

	020 Administration générale de la	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'État	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 1: Sécurité et salubrité publiques

	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité								TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										
	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et	114 Autres services de protection					
DEPENSES DE L'EXERCICE										

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 1: Sécurité et salubrité publiques

	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et	114 Autres services de protection
001 Solde d'exécution N-1					
010 Comptes de stocks et encours					
040 Opérations d'ordre de transfert entre section					
041 Opérations patrimoniales					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET					
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION					
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204 Subventions d'équipement versées					
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN					
23 IMMOBILISATIONS EN COURS					
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES					
27 AUTRES IMMOBILISATIONS					
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE					
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES DE L'EXERCICE					
001 Solde d'exécution N-1					
010 Comptes de stocks et encours					
040 Opérations d'ordre de transfert entre section					
041 Opérations patrimoniales					
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET					
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION					
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204 Subventions d'équipement versées					
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN					
23 IMMOBILISATIONS EN COURS					
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES					
27 AUTRES IMMOBILISATIONS					
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

Fonction 2: Enseignement - formation

A1.2

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de			TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE									
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									
	211 Écoles maternelles	212 Écoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et	
DEPENSES DE L'EXERCICE									

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 2: Enseignement - formation

	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

Fonction 3: Culture

IV

A1.2

	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle					TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE									
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									
	311 Expression musicale, lyrique	312 Arts plastiques et autres	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine	
DEPENSES DE L'EXERCICE									

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 3: Culture

	311 Expression musicale, lyrique	312 Arts plastiques et autres	313 Théâtres	314 Cinéma et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 4: Sport et jeunesse

	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse							TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS RECUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances		
DEPENSES DE L'EXERCICE										

IV - ANNEXES

IV

Fonction 4: Sport et jeunesse

A1.2

	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

Fonction 5: Interventions sociales et santé

A1.2

	51 Santé	52 Interventions sociales									TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE											
001 Solde d'exécution N-1											
010 Comptes de stocks et encours											
040 Opérations d'ordre de transfert entre section											
041 Opérations patrimoniales											
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET											
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT											
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION											
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
204 Subventions d'équipement versées											
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN											
23 IMMOBILISATIONS EN COURS											
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES											
27 AUTRES IMMOBILISATIONS											
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE											
Restes à réaliser au 31/12											
RECETTES DE L'EXERCICE											
001 Solde d'exécution N-1											
010 Comptes de stocks et encours											
040 Opérations d'ordre de transfert entre section											
041 Opérations patrimoniales											
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET											
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT											
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES											
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION											
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
204 Subventions d'équipement versées											
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN											
23 IMMOBILISATIONS EN COURS											
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES											
27 AUTRES IMMOBILISATIONS											
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											
	510 Services communs	511 Dispensaires et autres	512 Actions de prévention	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Actions en faveur de	523 Actions en faveur des	524 Autres services			
DEPENSES DE L'EXERCICE											

IV - ANNEXES

Fonction 5: Interventions sociales et santé

IV

A1.2

	510 Services communs	511 Dispensaires et autres	512 Actions de prévention	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Actions en faveur de	523 Actions en faveur des	524 Autres services
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 6: Famille

	60 Services communs	61 Services en faveur des	62 Actions en faveur de la	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE						
001 Solde d'exécution N-1						
010 Comptes de stocks et encours						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section						
041 Opérations patrimoniales						
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET						
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION						
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204 Subventions d'équipement versées						
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN						
23 IMMOBILISATIONS EN COURS						
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES						
27 AUTRES IMMOBILISATIONS						
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE						
Restes à réaliser au 31/12						
RECETTES DE L'EXERCICE						
001 Solde d'exécution N-1						
010 Comptes de stocks et encours						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section						
041 Opérations patrimoniales						
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET						
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION						
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
204 Subventions d'équipement versées						
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN						
23 IMMOBILISATIONS EN COURS						
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES						
27 AUTRES IMMOBILISATIONS						
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

IV - ANNEXES	
Fonction 6: Famille	
IV	
A1.2	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

Fonction 7: Logement

A1.2

	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la			TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE							
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIASON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIASON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES		IV
Fonction 7: Logement		A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

A1.2

	81 Services urbains	82 Aménagement urbain								TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES DE L'EXERCICE										
001 Solde d'exécution N-1										
010 Comptes de stocks et encours										
040 Opérations d'ordre de transfert entre section										
041 Opérations patrimoniales										
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET										
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT										
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION										
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
204 Subventions d'équipement versées										
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN										
23 IMMOBILISATIONS EN COURS										
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES										
27 AUTRES IMMOBILISATIONS										
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										
	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Équipements de voirie	
DEPENSES DE L'EXERCICE										

IV - ANNEXES

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

IV

A1.2

	810	811	812	813	814	815	816	820	821
	Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement des	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Équipements de voirie
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES DE L'EXERCICE									
001 Solde d'exécution N-1									
010 Comptes de stocks et encours									
040 Opérations d'ordre de transfert entre section									
041 Opérations patrimoniales									
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET									
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES									
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION									
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
204 Subventions d'équipement versées									
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN									
23 IMMOBILISATIONS EN COURS									
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES									
27 AUTRES IMMOBILISATIONS									
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

A1.2

	83 Environnement																			TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE																				
001 Solde d'exécution N-1																				
010 Comptes de stocks et encours																				
040 Opérations d'ordre de transfert entre section																				
041 Opérations patrimoniales																				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET																				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT																				
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES																				
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION																				
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES																				
204 Subventions d'équipement versées																				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES																				
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN																				
23 IMMOBILISATIONS EN COURS																				
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES																				
27 AUTRES IMMOBILISATIONS																				
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE																				
Restes à réaliser au 31/12																				
RECETTES DE L'EXERCICE																				
001 Solde d'exécution N-1																				
010 Comptes de stocks et encours																				
040 Opérations d'ordre de transfert entre section																				
041 Opérations patrimoniales																				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET																				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT																				
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES																				
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION																				
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES																				
204 Subventions d'équipement versées																				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES																				
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN																				
23 IMMOBILISATIONS EN COURS																				
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES																				
27 AUTRES IMMOBILISATIONS																				
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE																				
Restes à réaliser au 31/12																				
SOLDE																				
	822 Voie communale et	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de	833 Préservation du milieu naturel													
DEPENSES DE L'EXERCICE																				

IV - ANNEXES

IV

Fonction 8: Aménagement et services urbains, environnement

A1.2

	822	823	824	830	831	832	833
	Voirie communale et	Espaces verts urbains	Autres opérations	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de	Préservation du milieu naturel
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
RECETTES DE L'EXERCICE							
001 Solde d'exécution N-1							
010 Comptes de stocks et encours							
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
041 Opérations patrimoniales							
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION							
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204 Subventions d'équipement versées							
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES							
27 AUTRES IMMOBILISATIONS							
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

Fonction 9: Action économique

	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et	93 Aides à l'énergie, aux industries	94 Aides au commerce et aux	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
DEPENSES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
RECETTES DE L'EXERCICE								
001 Solde d'exécution N-1								
010 Comptes de stocks et encours								
040 Opérations d'ordre de transfert entre section								
041 Opérations patrimoniales								
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
18 COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION								
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204 Subventions d'équipement versées								
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
22 IMMOBILISATIONS REÇUES EN								
23 IMMOBILISATIONS EN COURS								
26 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES								
27 AUTRES IMMOBILISATIONS								
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE								
Restes à réaliser au 31/12								
SOLDE								

C.A. 2015	
IV - ANNEXES	IV
Fonction 9: Action économique	A1.2

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
 Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01 - Non-ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursement N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
NEANT						
Total		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989
(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels (les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
-		//	//	//	0,00									
-		//	//	//	0,00									
- NEANT		//	//	//	0,00									
-		//	//	//	0,00									
-		//	//	//	0,00									
TOTAL					0,00									
TOTAL GENERAL					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...);

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											I.C.N.E. de l'exercice
	Couver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
-	N	0.00		0.00	0.00				0.00	0.00		0.00
-	N	0.00		0.00	0.00				0.00	0.00		0.00
- NEANT	N	0.00		0.00	0.00				0.00	0.00		0.00
-	N	0.00		0.00	0.00				0.00	0.00		0.00
-	N	0.00		0.00	0.00				0.00	0.00		0.00
TOTAL		0.00		0.00					0.00	0.00		0.00
TOTAL GENERAL		0.00		0.00					0.00	0.00		0.00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture"

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cotr de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Néant					0.00									
Total														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.
(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type d'indice sous-jacent		1 - Indices en Euros.	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices.	3 - Ecart d'indices zone Euro.	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro.	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
Type de structure de l'emprunt	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	% de l'encours						
	Montant en Euros						
	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
C - Option d'échange (swaption)	Montant en Euros						
	Nombre de Produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
	Nombre de Produits	0	0	0	0	0	
E - Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en Euros						
	Nombre de Produits						0
	% de l'encours						
F - Autres types de structure	Montant en Euros						
	Nombre de Produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instruments de ouverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			// // // // //	NEANT				// // // // //	// // // // //				

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

VI

ELEMENT DUBILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

[illegible]

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		I.C.N.E. de l'exercice
	Année	Profil (5)							taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	en capital	
NEANT																
TOTAL																
TOTAL GENERAL																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du compte 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement

(5) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A pour annuel, T pour trimestrielle, M pour mensuelle, S pour semestrielle, X autres

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois...).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel au 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de ré-négociation	Organisme prêteur ou chef de file	Durée résiduelle		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement (6)		capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité de l'exercice	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	intérêts	capital				
						FVC (3)	Index (4)	Taux actuar.	FVC (3)									Index (4)	Taux actuar.
	//	//																	
	//	//																	
	//	//	NEANT																
	//	//																	
	//	//																	
TOTAL GENERAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date du vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation
(3) Indiquer : F : Fixe ; V : Variable ; C : Complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle ; S : Semestrielle ; X : Autres.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>					
NEANT					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6511f et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLE	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour subventionns d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENT	A3

A 3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibérations du	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		0.00	
		/ /	
PROCEDURE AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Divers	0	
Linéaire	Matériels de transport	0	
Linéaire	Infrastructure des voies	0	
Linéaire	Machines et matériels divers	0	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		// // // // //				
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

IV - ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN - ETALEMENT DES PROVISIONS					A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	NEANT		0 0 0 0 0			
TOTAL GENERAL						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent qui font l'objet d'un étalement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres			11 709.89	11 709.89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
Ressources propres externes (a)			
1022	Fonds d'investissement		
10222	F.C.T.V.A.		
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		4 822 467.16	5 188.06
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	6 072.00	5 188.06
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		184.38
28184	Mobilier		5 003.68
28283	Matériel de bureau et matériel	6 072.00	
021	Virement de la section de fonctionnement	4 816 395.16	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres	5 188.06			111 709.89	116 897.95

	Montant
Dépenses à recouvrir par des ressources propres	II 11 709.89
Ressources propres disponibles	IV 116 897.95
Solde	V = IV-II (3) 105 188.06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotations aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	NEANT	0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

Date de délibération: / /

Intitulé de l'opération: 1 -							
DEPENSES 45.1				RECETTES 45.2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	0.00

Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS, EMPRUNTS GARANTIS

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art L2313-1 6°, L5211-36 et L5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en (8) en capital	
	Année	Profil							taux (3)	Index (4)	(5) taux actuariel	taux (3)	Index (4)				
			NEANT														
TOTAL																	
TOTAL GENERAL																	

(1) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : Trimestrielle, X : Autre
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
(4) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois ...)
(5) Taux annuel, tous frais compris
(6) Taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date du vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 393 435.82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS, CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1,N+2,N+3,N+4) + restant cumul

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS	B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8018 AUTRES : Au profit d'organismes privés							
		NEANT					

(1) Concernant les garanties accordées par l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne "Dette en capital au 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS							B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8028 AUTRES : Au profit d'organismes privés							
		NEANT					

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L2313-1 du CGCT)

Nom des Bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au- delà de N+1)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Restes à employer au 01/01/N			
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Recettes			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Dépenses			
Restes à employer au 31/12/N			

Restes à employer au 01/01/N			
Total Recettes		Total Dépenses	
Restes à employer au 31/12/N			

IV - ANNEXES

IV

Etat du personnel au 31 décembre (Année N)

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		0	0	0	0.00	0.00	0.00
		0	0	0	0.00	0.00	0.00
NEANT		0	0	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0	0	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)		0	0	0	0.00	0.00	0.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
Agents occupant un emploi non-permanent						
0			0			
0			0			
0		NEANT	0			
TOTAL GENERAL	0					

(1) Catégories : A, B ou C
(2) Secteurs
ADM: Administratif
TECH: Technique
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)
S: Social
MS: Médico-social
MT: Médico technique
SP: Sportif
CULT: Culturel
ANIM: Animation
PM: Police
OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Rémunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-2-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et de groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
3-3-4 : emplois à temps non-complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'étus
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés "A : Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex : contrat aide)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATIONS	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L 2123-12 et L 2123-14 du CGCT.

IV - ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS AVEC UN ENGAGEMENT FINANCIER				C2

**C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles
L2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public. Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres ...				

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES, DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES CREEES	C3.1

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Autres organismes de regroupement</i>			
NEANT	// // // // //		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS CREES	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES EN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT					

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA NON ERIGE EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
	NEANT			

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 946 709.89	2 182.41		4 944 527.48
RECETTES	4 946 709.89	116 897.95		4 829 811.94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 039 513.85	1 335 023.31		6 704 490.54
RECETTES	8 039 513.85	2 393 435.82		5 646 078.03

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
 (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 946 709.89	2 182.41		4 944 527.48
RECETTES	4 946 709.89	116 897.95		4 829 811.94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 039 513.85	1 335 023.31		6 704 490.54
RECETTES	8 039 513.85	2 393 435.82		5 646 078.03
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 986 223.74	1 337 205.72		11 649 018.02
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 986 223.74	2 510 333.77		10 475 889.97

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
 (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont Rar N-1)	Réalisations - Mandats ou Titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
 (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont Rar N-1)	Réalisations - Mandats ou Titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupement à fiscalité propre.

IV - ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS						D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de comité syndical (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation						
Taxe Foncière sur Bâti						
Taxe Foncière sur Non-Bâti						
Cotisation Foncière entreprises						
Total						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRÊTÉS - SIGNATURESNombre de membres en exercice 33Nombre de membres présents 20Nombre de suffrages exprimés 24

+4 pouvoirs

VOTES :

Contre 0 Abstentions 0 Pour 24Date de convocation : 20/06/2016

Présenté par LE PRESIDENT,

A LILLE, le 15/06/2016

LE PRESIDENT,

Délibéré par comite syndical réuni en session Ordinaire

du SMIRT, Monsieur, *Gérald*

délibère sous la présence du Président
DARMANIN Réuni en Session le 30/06/2016
 A LILLE, le 15/06/2016
 Les membres du mite syndical,

Gérald DARMANIN
Président du SMIRT

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT, compte tenu de la réception en _____ préfecture, le 02 juillet 2016 et de la publication le 04 juillet 2016

A LILLE, le **30 JUIN 2016**

Gérald DARMANIN
Président du SMIRT

